



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 3 JUILLET 2023 à 19 H 30

| Nombre de membres              |             |                                   |
|--------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Ayant pris part à la délibération |
| 26                             | 29          | 19                                |

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

**Secrétaire de séance** : Nathalie JEAN

**Conseillers municipaux présents** : Jean-Pierre SERRUS, Isabelle RICARD, Didier JEAN, Marie-Line MICHELOTTI, Fanny VAILLAT, Frédéric VANDENBOSSCHE, Jean-Marie LEBRE, Amor BOUKHECHAM, Marie-France FANTAUZZO, Pascal BREBION, Gérard COUSTABEAU, Danielle CARELLO, Nathalie JEAN, Astrid ROBERT, David MANDINE, Emilie LAFOND, Régis POSTIAUX, Sylvestre PIGNOLY, Alix DIOP

**Conseillers municipaux ayant donné pouvoir** : Philippe VANHALST, Aurélie GROSSO, Michèle BOURGUE, Michel ROUSSIER, Bruno SBLANDANO, Patrick URAS, Audrey SERAFINI

**Conseillers Municipaux absents** : Paul GAILLARD, Lydie MILAD

**Délibération N° 85/23**

**OBJET : APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE PROJETS INTERGENERATIONNELS ENTRE LA COMMUNE ET L'EHPAD « LES MELODIES »**

Rapporteur : Madame RICARD

Informe l'assemblée que dans le cadre des activités éducatives proposées aux enfants fréquentant la Maison de l'Enfance (MDE), l'équipe pédagogique propose des projets intergénérationnels. C'est pourquoi, un partenariat est mis en place avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Les Mélodies ».

La convention définit les engagements de chaque partie ainsi que les modalités pratiques, elle est signée entre l'EHPAD « Les Mélodies » et la commune de La Roque d'Anthéron.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat avec l'EHPAD « Les Mélodies »

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DIT que la convention est conclue pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

La Secrétaire de séance :

Nathalie JEAN

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023 1

Application agréée E-legalite.com

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le .....13 JUIL. 2023

Et de la publication ou notification le .....13 JUIL. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023 <sup>2</sup>

Application agréée E-legalite.com